

Enseignement Universitaire et Recherche : comparaison entre les USA, le Japon, et la France

Publié le mercredi 28 septembre 2005

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Enseignement-Universitaire-et,8157.html>

Alors que le libéralisme, l'autonomie, et la coopération avec le reste de la société règnent sur l'enseignement et la recherche universitaire américaine, la France se caractérise par un système très centralisé. Et entre ces deux organisations extrêmes, se trouve désormais le système d'enseignement supérieur public japonais. Souhaitant construire un environnement plus compétitif, le gouvernement japonais a en effet réformé son système universitaire pour obtenir des établissements plus autonomes, associant tous les acteurs économiques dans leur organisation. Les enseignements universitaires américain et japonais sont, à peu de choses près, organisés de façon similaire (même type d'établissements et de diplômes), alors qu'il existe une pluralité d'établissements aux finalités, structures et conditions d'admission différentes en France. Aux Etats-Unis et au Japon, il existe une forte sélection des étudiants à l'entrée des universités. En France, les universités étant accessibles à tous bacheliers, la sélection s'effectue d'année en année. Enfin, au niveau de la recherche, directement ou par l'intermédiaire d'Agences spécialisées, le gouvernement est la principale source de financement dans chacun des trois pays étudiés.

Téléchargez gratuitement ce rapport au format pdf :

http://www.bulletins-electroniques.com/rapports/smm05_080.htm

Ambassade de France aux Etats-Unis - 22 pages - 28/09/2005

Rédacteur :

PARSY Marie - ISRAEL Michel